

# REGLEMENT DE LA SECTION EQUITATION

**Art. 1** Une cotisation annuelle est obligatoire et doit être réglée par Chèque à l'ordre du CSE SAFRAN NACELLES LE HAVRE ou par virement sur l'IBAN FR76 1010 7003 5000 8304 9431 428 en indiquant le nom de l'ouvrant droit et de l'adhérent (si différent) dans le motif du virement. La référence du virement devra être indiquée sur la fiche d'adhésion.

Le bureau de la section peut majorer la cotisation annuelle s'il le souhaite :

Ouvrant droit	Ayant droit (jusqu'à 21 ans)
25 €	25€

La section Equitation n'accepte pas les extérieurs.

**Art. 2** Chaque année civile, chaque adhérent devra s'acquitter de cette cotisation fixée par le Comité d'Etablissement.

**Art. 3** Sont exclus du remboursement de 30% : licence et cotisation au Centre Equestre

**Art. 4** Sont inclus dans le remboursement de 30% : heures de monte, stages, l'engagement du cavalier au concours, passages de galop, balade.

**Art. 5** Plafond alloué à chaque adhérent : 200€

**Art. 6** Pour chaque facture, présenter un original sans rature précisant le ou les adhérents nominativement. Les originaux des factures doivent être remis à un membre du bureau ou dans la boîte aux lettres au restaurant d'entreprise. Les chèques de remboursement seront remis aux adhérents par un membre du bureau.

**Art. 7** La section Equitation prend en charge les factures réglées au centre équestre dans l'année civile en cours. Dans le cas particulier des forfaits annuels scolaires, il faudra fournir 2 factures : Ex : un forfait annuel scolaire payé en septembre = 1 facture de Septembre à Décembre et une facture de Janvier à Juin

**Art. 8** Tout adhérent qui ne respecte pas ce règlement intérieur sera exclu de la section.

Nous rappelons que chaque section constituée se doit de tenir une assemblée générale chaque année à laquelle participe de droit et obligatoirement un membre du Comité d'Etablissement ou de la commission concernée mandaté par le Comité d'Etablissement.

**Pour tout renseignement veuillez-vous adresser aux membres du bureau :**

Fonction	Nom	N° Poste usine	Bâtiment
Président/trésorier	VERSAEVEL Marc	02 35 11 27 20	B3/4
Trésorier	FILLASTRE Céline	07 85 78 55 68	B3/4
Secrétaire	BRISSET Annie	06 31 15 24 17	B3/4